

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

le 17 septembre 2015

De Streekkrant : premier journal labellisé PEFC Une nouvelle primum RSE pour Roularta

À partir du 16 septembre, De Streekkrant se pare de vert. Le papier sur lequel le journal est imprimé portera le label PEFC et provient donc de sources durables. C'est une nouvelle primum pour Roularta puisque De Streekkrant est le premier journal belge à paraître sur du papier labellisé PEFC. « Nous entendons ainsi contribuer à l'avenir des forêts », réagit le CEO de l'entreprise, Rik De Nolf. Le groupe de presse avait déjà mis au vert un grand nombre de ses magazines.

À la rentrée scolaire, les élèves ne sont pas les seuls à se présenter sous leur meilleur jour. De Streekkrant rayonne dans un nouvel uniforme. Désormais, les 48 éditions du journal toutes-boîtes sont imprimées sur du papier labellisé PEFC. Ce label garantit que le papier est originaire de forêts gérées de manière durable et/ou de sources recyclées. Roularta peut apposer le label PEFC sur ses publications parce que l'imprimerie Roularta Printing dispose d'un certificat PEFC et subit des contrôles indépendants destinés à suivre les flux de papier PEFC. Bien entendu, les fournisseurs sont également certifiés PEFC, de sorte que la boucle est bouclée.

« En 2010, nous sommes passés au papier PEFC pour la grande majorité de nos magazines, tels que Le Vif, Trends/Tendances et Sport-Foot Magazine », précise Rik De Nolf. « Bien entendu, nous souhaitons étendre notre vision en matière de durabilité à nos journaux. Les premiers résultats de ces efforts sont aujourd'hui atteints : De Streekkrant est imprimé sur du papier labellisé PEFC recyclé. Nous sommes convaincus que cette évolution est appréciée tant des lecteurs que de nos annonceurs. »

De Streekkrant est imprimé sur du papier 100 % recyclé. L'utilisation de papier recyclé représente un allègement de la pression sur nos forêts par rapport aux fibres fraîches. Comme tant la gestion forestière durable que le recyclage assure un bel avenir à nos forêts, le papier issu des deux systèmes peut-être labellisé PEFC. Thomas Davreux, Secrétaire Général de PEFC Belgium ASBL ne cache pas sa satisfaction : « Nous nous réjouissons que Roularta étende ses efforts en matière de durabilité et qu'il exprime dans le même temps son soutien explicite à l'égard de PEFC. Et qu'il le fasse avec le plus grand journal du pays est un signal formidable. Plus les produits labellisés PEFC sont nombreux, plus les propriétaires de forêts voient leurs efforts valorisés. »

Contact	Rik De Nolf CEO Roularta Media Group	Thomas Davreux PEFC Belgium
Tél.	+32 51 26 63 23	+32 2 277 56 58
E-mail	rik.de.nolf@roularta.be	t.davreux@pefc.be
Site web	www.roularta.be	www.pefc.be

Roularta et l'écologie

Nombre d'initiatives émanant de l'entreprise témoignent de l'importance que Roularta accorde à la production écologique et à faible consommation d'énergie. Outre l'utilisation de papier labellisé, Roularta réduit le plus possible les déchets durant le processus de production. Par ailleurs, l'installation de postcombustion est équipée d'un système de récupération de chaleur. Cette chaleur est utilisée pour le chauffage et le refroidissement des bâtiments. La limitation de la consommation d'eau et le recours à l'eau de pluie lorsque c'est possible constituent une autre priorité pour l'entreprise. Pour ces initiatives "vertes", Roularta travaille en étroite collaboration avec les services publics flamands et a souscrit à la « Convention Politique Energie". Ceci implique qu'un bureau de vérification exerce dans l'entreprise une surveillance régulière sur le plan énergétique. Fin 2009, Roularta souscrivait à la West-Vlaams Charter Duurzaam Ondernemen (Charte ouest-flamande d'entrepreneuriat durable) axée sur une approche proactive de six principes de politique et dix thèmes, tels que la politique d'achat éco-efficace des matières premières, la consommation d'énergie et d'eau rationnelle, la réduction des flux de déchets, l'impact de l'organisation sur la mobilité et l'environnement de vie direct... Roularta a obtenu ce certificat en 2011 et en 2012.

Le label PEFC

PEFC (Programme for the Endorsement of Forest Certification Schemes) promeut la gestion durable des forêts. Il s'agit du plus grand système de certification forestière, avec plus de 260 millions d'hectares certifiés dans le monde. De plus, c'est le système plus important en Belgique et dans les pays voisins, avec 54 % de toutes les forêts certifiées PEFC. Les produits à base de fibres originaires des forêts certifiées PEFC peuvent porter le label PEFC. Les forêts certifiées PEFC sont gérées avec un équilibre entre les fonctions sociale, écologique et économique de la forêt. Pour pouvoir suivre les flux de bois et de papier de la forêt au consommateur, les entreprises peuvent briguer un certificat Chain of Custody. Une institution de certification indépendante vérifie le respect des critères PEFC tout au long de la chaîne du bois, donc de la forêt au consommateur. En Belgique, 454 entreprises disposent aujourd'hui d'un certificat Chain of Custody, parmi lesquelles Roularta Printing. Une liste de tous les produits et fournisseurs certifiés PEFC peut être consulté sur www.jechedupefc.be.